

**ARRETE N° 2021-029 bis SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-004 SDSDU du 16 janvier 2017 modifié de la directrice générale de l'ARS fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu l'arrêté n° 2017-014 SDSDU du 3 mars 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu les arrêtés n° 2017-028 SDSDU du 20 juin 2017, n° 2019-016 du 11 mars 2019, n° 2019-029 du 6 mai 2019, n° 2019-044 du 2 octobre 2019, n° 2020-008 du 15 juillet 2020, n° 2020-030 SDSDU du 1^{er} septembre 2020 et n° 2021-006 SDSDU du 14 janvier 2021 de l'ARS Hauts-de-France modifiant l'arrêté n° 2017-014 SDSDU du 3 mars 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de la Somme ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 31 mai 2021 modifiée portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1^{er} de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de la Somme ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° n° 2017-014 SDSU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Présidence de la commission territoriale en santé mentale :

Dr Valérie YON est supprimée de la composition de cette commission. Elle n'assure plus la fonction de Présidente de la commission territoriale en santé mentale.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° n° 2017-014 SDSU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Présidence :

Dr Valérie YON n'assure plus la fonction de Présidente de la de la commission territoriale en santé mentale.

Au titre du collège 1 :

1a :

Xavier SOUAL WLODEK, représentant FHF, membre suppléant de Danielle PORTAL.

Dr Valérie YON, membre titulaire, est supprimée de la composition de cette commission.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 24 juin 2021

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Composition du bureau
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-029 bis du 24/06/2021

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1 Président | Pr. Jean-Pierre CANARELLI |
| 2 Vice-président | Éric JULLIAN |
| 3 Président de la commission territoriale en santé mentale | <i>Siège vacant (nouveau)</i> |
| 4 Président de la commission territoriale des usagers | Gérard DESSEAUX |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
6	Franck PEREZ - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS sages-femmes
7	Dr Lydia BERTRAND	<i>Siège vacant</i>
8	Julie MOITIER (G2RS)	Julie ONCLE (GR2S)

Au titre du collège 2 :

9	Philippe THEO – APAJH	Patrick CARPENTIER – APAJH
---	-----------------------	----------------------------

Au titre du collège 3 :

10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

Au titre du collège 4 :

11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Commission territoriale en santé mentale
 Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-029 bis du 24/06/2021

Président : *Siège vacant (nouveau)*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Danielle PORTAL - Directrice Générale CHU Amiens (FHF)	Xavier SOUAL-WLODEK – Directeur EPSM de la Somme (FHF) (nouveau)
2	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant</i>
3	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

4	Céline GOURLAIN –Directrice EHPAD Vallée de la Luce - Caix (SYNERPA)	Philippe MASSART – Directeur EHPAD Le Parc des vignes à Amiens (SYNERPA)
5	Bruno BROGNAIS-GEORGET – Directeur général ADAPEI 80 - Boves (NEXEM)	Catherine WIERSCH - directrice de l'IEM Polyhandicap « Jules Verne » et « Les Chrysalides » (APF France Handicap)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

6	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

7	Dr Lydia BERTRAND	<i>Siège vacant</i>
---	-------------------	---------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Julie MOITIER (G2RS)	Julie ONCLE (GR2S)
10	Jean-Jacques PELTIER (Mutualité française Hauts-de-France)	Sylvie LAUMON (Mutualité française Hauts-de-France)

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Aymeric BOURBION (FNEHAD)	Nicolas PIPART (FNEHAD)
----	---------------------------	-------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dr Dominique MONTPELLIER – Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Béatrice SOTTEAU-VONACHEN - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM)
----	--	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Sébastien BIL – UNAFAM	Sylvette CHEVALIER – UNAFAM
14	Yves BILLAUD - AEMTC	Patrick AFCHAIN - AEMTC
15	Emmanuel DUCLERCQ, UNAFAM, CDCA de la Somme – PH	Pâquerette BELAID, AFTC Picardie - CDCA de la Somme – PH
16	Anne-Marie SALMON – UDAF 80	Véronique BOULANGER – UDAF 80

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
18	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
21	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA SOMME
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-029 bis du 24/06/2021

Président : Gérard DESSEAUX

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Stéphan DE BUTLER d'ORMOND – Président Directeur Général Groupe Santé Victor Pauchet à Amiens (FHP)	Christian CLAIRE, Directeur de la SA Cardio Urgences Amiens (FHP)
2	Franck PEREZ - URPS Infirmiers	Estelle POIGNET – URPS sages-femmes
3	Jean-Jacques PELTIER (Mutualité française Hauts-de-France)	Sylvie LAUMON (Mutualité française Hauts-de-France)

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Christine TREPTE – APF France Handicap	Sophie FERNANDES - APF France Handicap
5	Yves BILLAUD - AEMTC	Patrick AFCHAIN - AEMTC
6	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
7	Gérard DESSEAUX - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Jean-Claude MARION - France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France
8	Eric Van STEENKISTE-DELESPIERRE, Association des Aînés du Canton d'Acheux en Amiénois - CDCA de la Somme – PA	Robert GUERLIN, Fédération départementale Générations mouvement « Les Aînés Ruraux - CDCA de la Somme – PA
9	Anne-Marie SALMON – UDAF 80	Véronique BOULANGER – UDAF 80

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------